

à

Contes, le 28 novembre 2022

**Société TRANSDEV Alpes-Maritimes  
TDAM-ZOU EST NIÇOIS  
12 Bd Maurice Slama, Bât C1  
06200 NICE**

Monsieur le Directeur,

Notre association, qui œuvre depuis de nombreuses années pour la protection de l'environnement, est sollicitée par de nombreux adhérents et non adhérents, usagers des lignes de transports routiers du Pays des Paillons, Communauté de Communes du Pays des Paillons (CCPP).

Les usagers de ce service public se plaignent d'un manque de professionnalisme avéré de la part de votre entreprise, les horaires n'étant pas toujours respectés (entre autres).

A l'heure où les conditions climatiques imposent à chacun d'entre nous des efforts pour préserver notre planète, les habitants de la CCPP souhaitent pour les uns continuer à pouvoir utiliser les transports en commun de manière satisfaisante, pour d'autres commencer à les utiliser dans de bonnes conditions, pour d'autres enfin pouvoir les combiner avec les horaires des trains.

Une pétition est en train de circuler, à laquelle nous nous associons pleinement.

Nous venons vous demander un rendez-vous afin d'évoquer *en présentiel* les désagréments auxquels nous sommes confrontés et les améliorations à apporter à votre service de transport, service public par excellence : en terme d'horaires, de correspondances avec le train, de navettes, etc.

Nous espérons que cela se fera avant la fin de cette année 2022.

Pour le CA d'ACME,

la présidente, Nadine BROCH

Copie de ce courrier à

- Monsieur le Président de la Région PACA
- Monsieur le Président de la CCPP
- Mesdames et Messieurs les Maires des 11 communes de la CCPP